



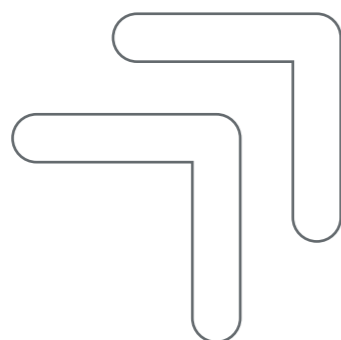
× × × ×



Mars 2024

Zones d'Accélération des Energies Renouvelables (ZAENR)

Vision communale
INDRE



×

× ×

× × ×

× × × ×



×
× ×
× ×



ÉOLIEN

Vision communale

“ Pas de potentiel pour le grand éolien identifié sur la commune. ”

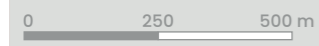
Quantification de la production associée à ces zones :

0 GWh

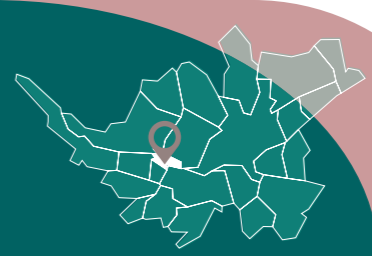


Zone potentiellement favorable RETENUE par la commune

- UMa Zonage PLUm
- Cadastre : le bâti
- Voies principales
- Espaces agricoles
- Espaces protégés
- Réseau hydrographique



Source : Commune - DREAL - Nantes Métropole - Auran
Réalisation : Auran - Janvier 2024



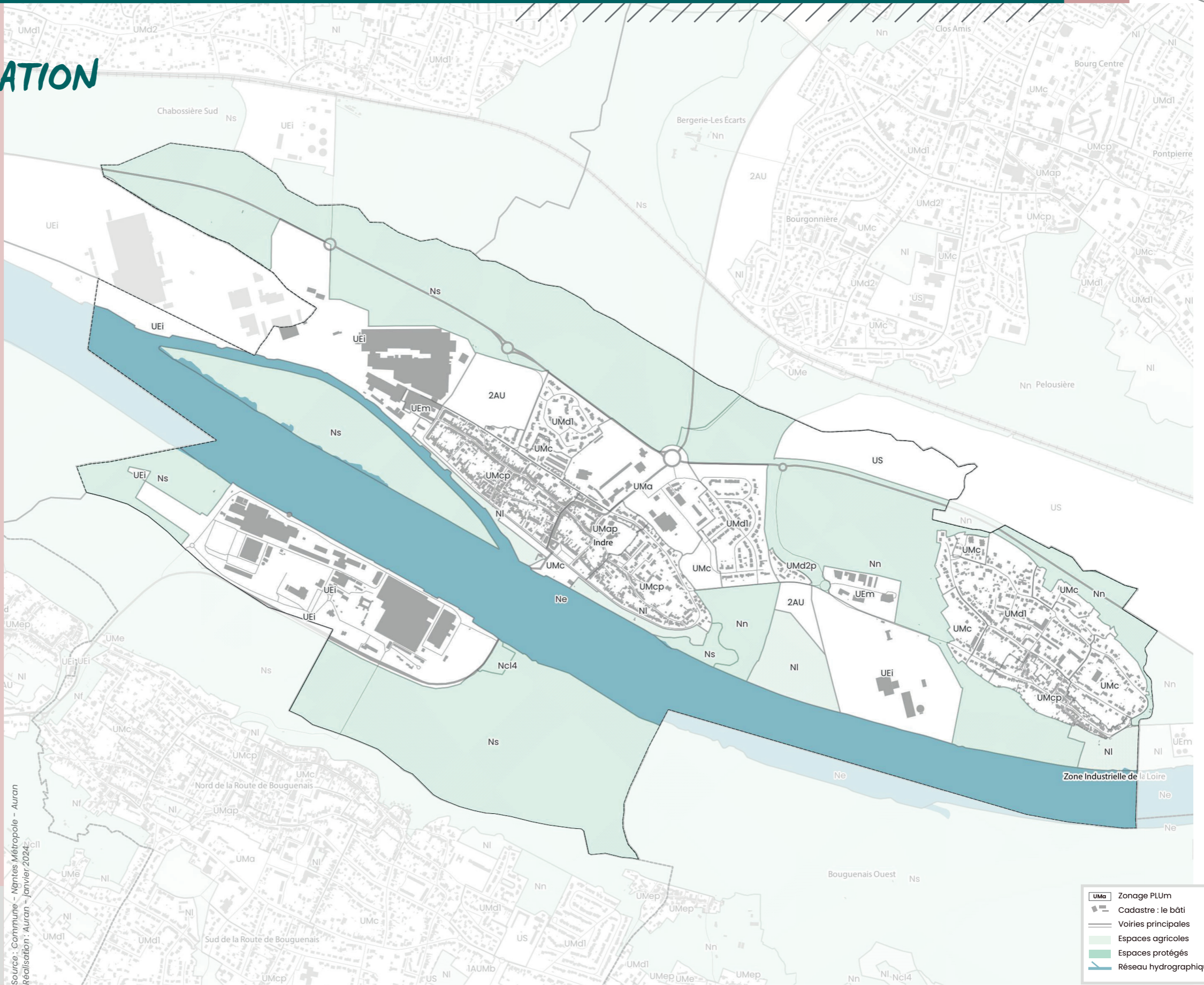
MÉTHANISATION

Vision communale

“ Il y a un très faible potentiel sur la commune qui ne possède aucun siège d'exploitation agricole. De plus, un projet est déjà identifié sur Saint-Herblain, impactant le territoire. ”

Quantification de la production associée à ces zones :

0 **gwh**



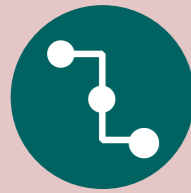
Zone potentiellement favorable

0 250 500 m



Source : Commune - Nantes Métropole - Aurant
Réalisation : Aurant - Janvier 2024

- UMa Zonage PLUm
- Cadastre : le bâti
- Voies principales
- Espaces agricoles
- Espaces protégés
- Réseau hydrographique



RÉSEAU DE CHALEUR

Vision communale

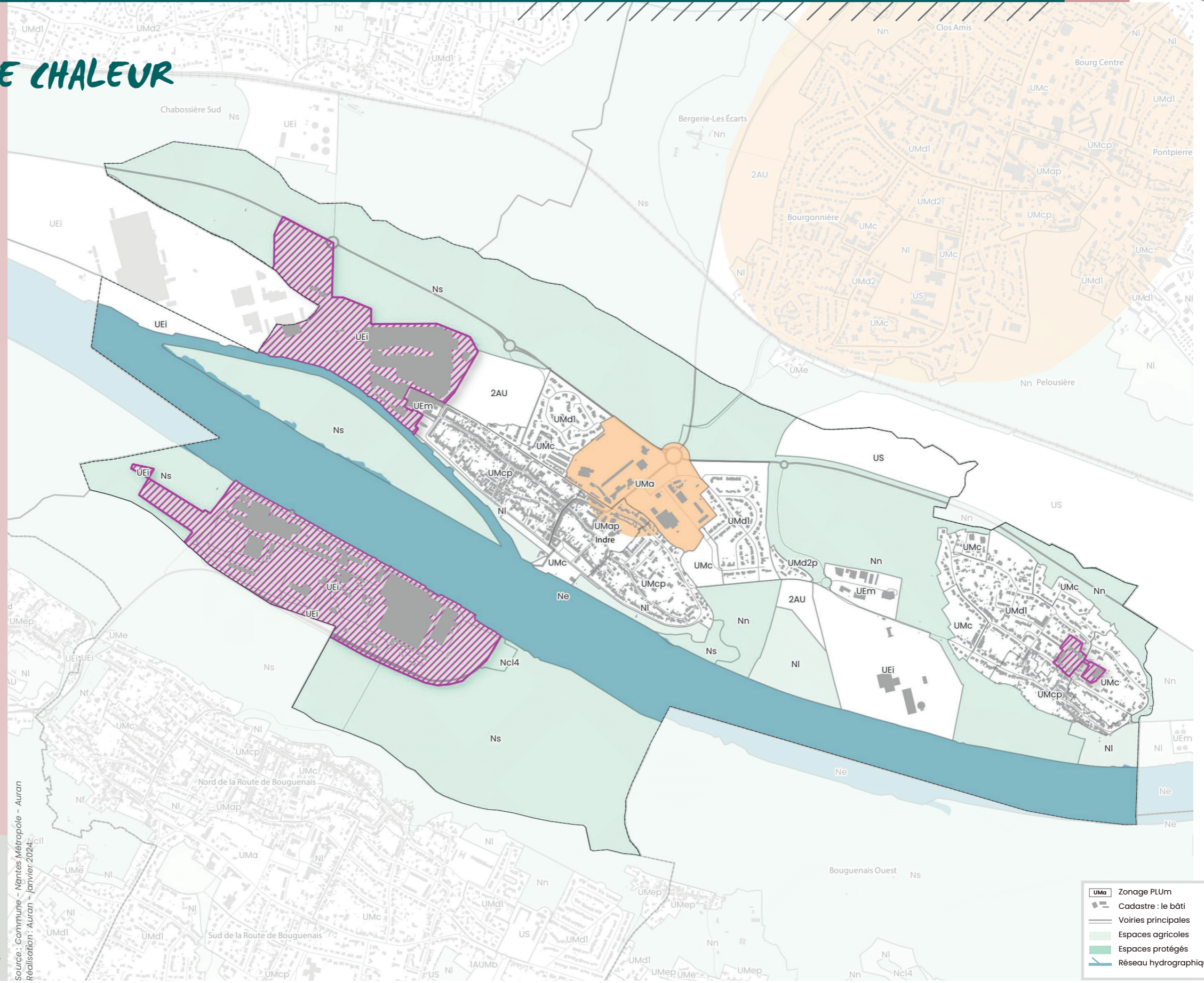
“ La commune d'Indre est favorable au développement des réseaux de chaleur. Le Schéma Directeur du Réseau de Chaleur de la Métropole identifie la zone d'équipements publics de Basse-Indre. La commune a également un projet de chaufferie bois à l'école de la Pierre Mara, à Haute-Indre qui pourra alimenter un réseau de chaleur. ”

Quantification de la production associée à ces zones :

0,6 GWh

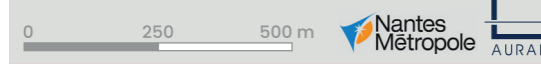
Zone potentiellement favorable proposée par la commune non quantifiée pour le moment : à affiner.

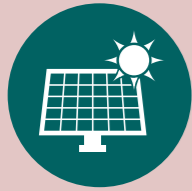
- Zone complémentaire proposée à l'étude par la commune
- Zone identifiée dans le cadre du Schéma Directeur des Réseaux de Chaleur (EXTENSION ou CRÉATION)



Source : Commune - Nantes Métropole - Aurant
Réalisation : Aurant - Janvier 2024

- Zonage PLUm
- Cadastre : le bâti
- Voiries principales
- Espaces agricoles
- Espaces protégés
- Réseau hydrographique





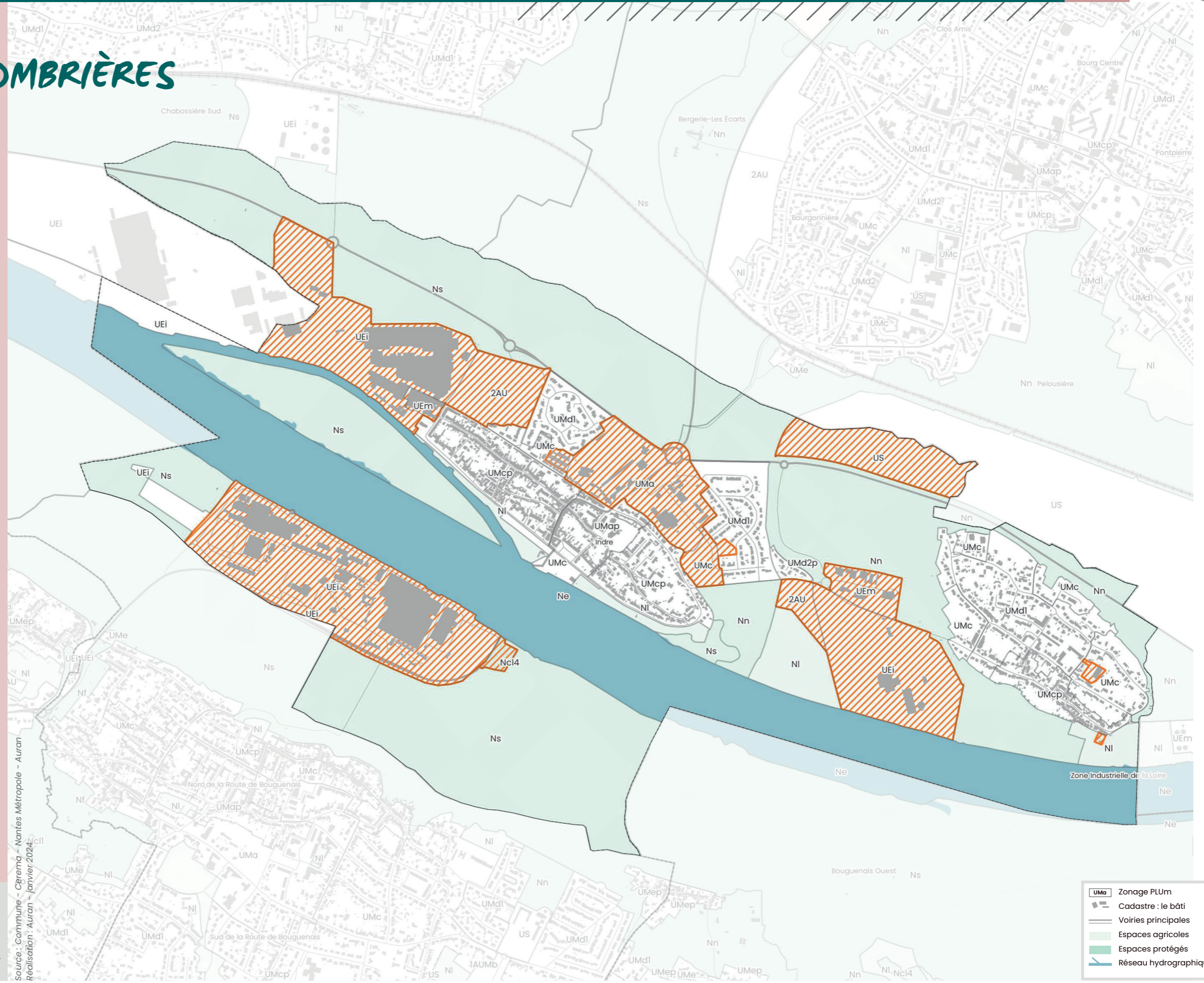
SOLAIRE OMBRIÈRES

Vision communale

“ La commune est favorable au développement de l'énergie solaire au sol, notamment dans les zones économiques et industrielles du territoire ainsi que dans le secteur d'équipements publics de Basse-Indre. Les parkings visés par les futures obligations réglementaires, à l'exception de ceux à forts enjeux paysagers (Bords de Loire) sont également concernés. ”

Quantification de la production associée à ces zones :

3,3 GWh



Zone potentiellement favorable

- Zonage PLUm
- Cadastre : le bâti
- Voiries principales
- Espaces agricoles
- Espaces protégés
- Réseau hydrographique

0 250 500 m



Source : Commune - Cgeema - Nantes Métropole - Aurant
Réalisation : Aurant - Janvier 2024



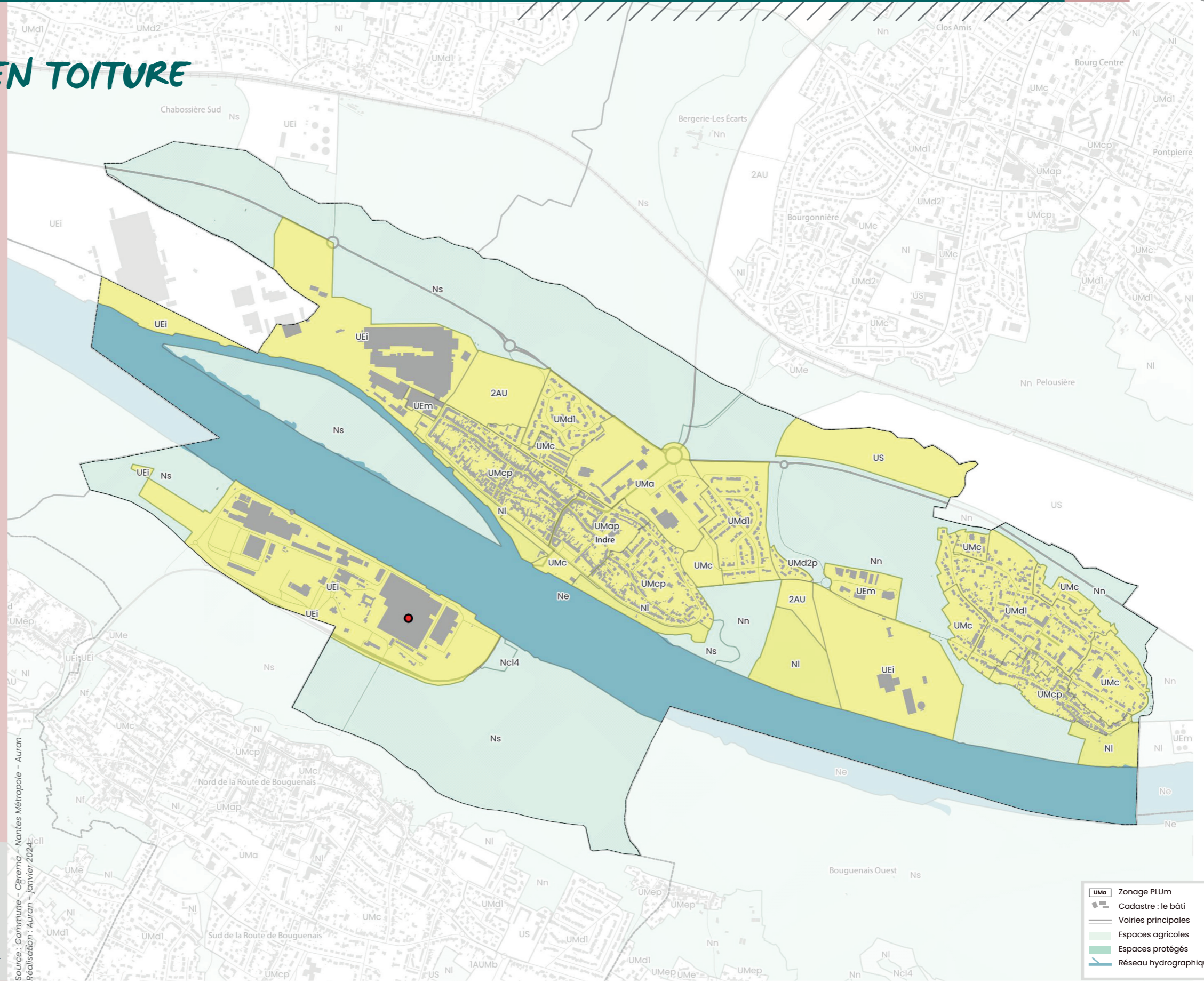
SOLAIRE EN TOITURE

Vision communale

“ La commune d'Indre est favorable au développement de l'énergie solaire en toiture dans les zones économiques et industrielles du territoire ainsi que dans le secteur d'équipements publics de Basse-Indre. Ces secteurs possèdent des potentiels importants notamment par la présence de bâtiments avec de forte emprise. Les secteurs de projet (Les Forges, OAP de Haute-Indre...) sont également intégrés. ”

Quantification de la production associée à ces zones :

6,6 gwh



- Zone potentiellement favorable
- Projet inscrit dans la démarche «toitures utiles privées»

- Zonage PLUm
- Cadastre : le bâti
- Voiries principales
- Espaces agricoles
- Espaces protégés
- Réseau hydrographique

0 250 500 m



Source : Commune - Cgerema - Nantes Métropole - Auran
Réalisation : Auran - Janvier 2024



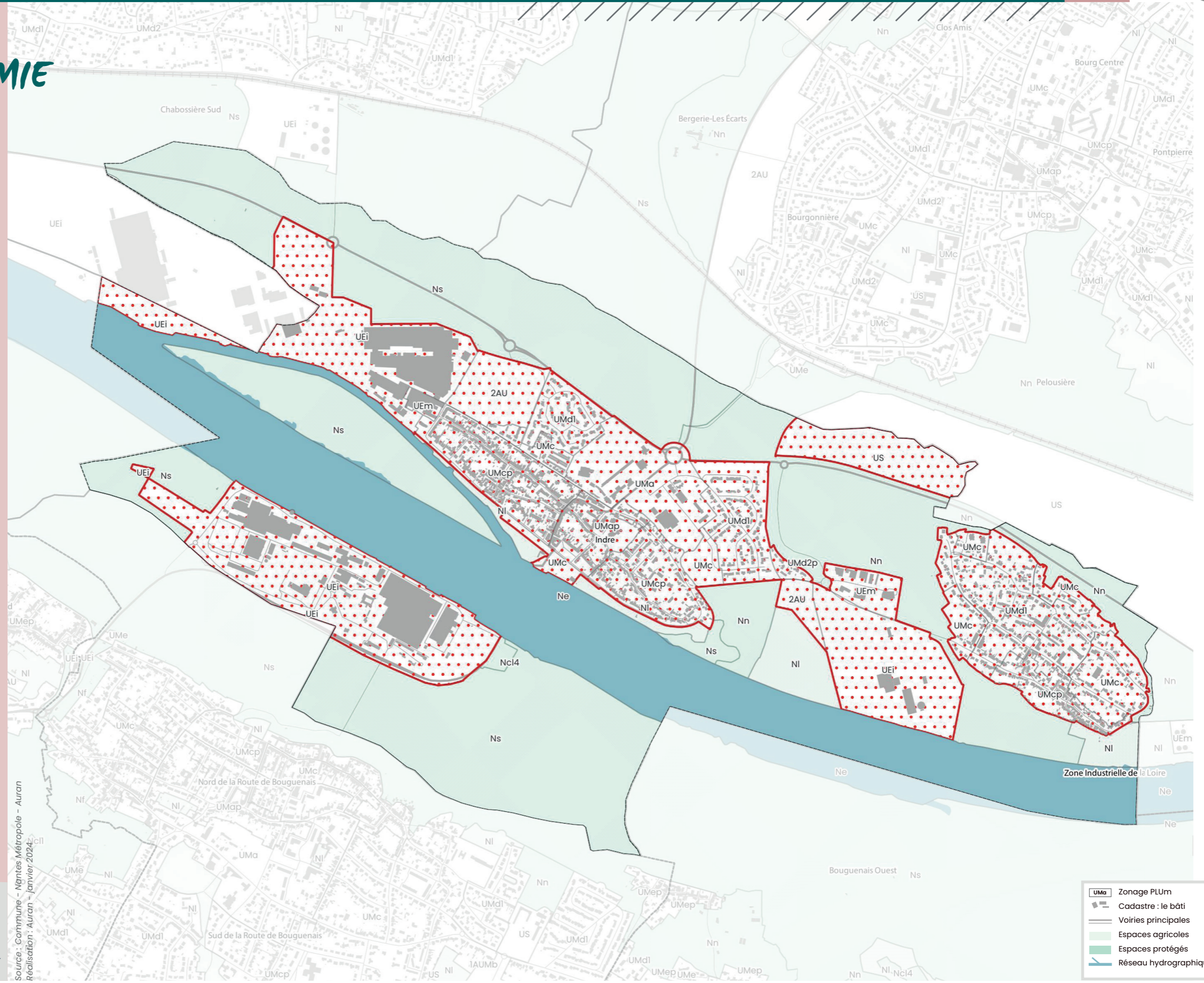
GÉOTHERMIE

Vision communale

“ La commune de Indre est favorable au développement de la géothermie. Il n'y a pas actuellement de potentiel spécifique identifié sur la commune, mais des projets peuvent également se développer de manière individuelle. ”

Quantification de la production associée à ces zones :

0,3 GWh



Zone potentiellement favorable

- Zonage PLUm
- Cadastre : le bâti
- Voiries principales
- Espaces agricoles
- Espaces protégés
- Réseau hydrographique

0 250 500 m

Source : Commune - Nantes Métropole - Aurant
Réalisation : Aurant - Janvier 2024